



Distr. LIMITÉE

UNEP(DEPI)/CAR WG.41/3

20 déc 2020

Original : ANGLAIS

Cinquième Réunion du Comité consultatif scientifique et technique au Protocole relatif à la Pollution provenant des substances telluriques et des activités terrestres dans la grande région Caraïbes.

En mode virtuel

Du 15 au 17 mars 2021

**PLAN DE TRAVAIL ET BUDGET DU
SOUS-PROGRAMME ÉVALUATION ET DE GESTION DE LA
POLLUTION ENVIRONNEMENTALE (AMEP) AU TITRE DE
L'EXERCICE BIENNAL 2021-2022**

Pour des raisons de santé et de sécurité publiques liées à la pandémie à COVID-19, cette réunion se tient en télé-conférence. Les délégués sont priés d'accéder à tous les documents de réunion par voie électronique et pour téléchargement le cas échéant.

TABLE DES MATIÈRES

Acronymes	ii
I. Aperçu	1
II. Objectifs du Programme de travail 2021-2022	2
III. Synthèse du Programme de travail 2021-2022	3
IV. Budget 2021-2022 du Programme de travail de l'AMEP et des projets connexes	7
V. Activités spécifiques du Programme de travail 2021-2022	16
a. Coordination et gestion des programmes.....	16
b. Sources telluriques et marines de pollution	20
c. Suivi-évaluation intégré des écosystèmes.....	26
d. Approches de gestion écosystémiques.....	29
e. Gestion des connaissances et informations et communication	31

Acronymes

ACP	Groupe des Pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
AMEP	Évaluation et Gestion de la Pollution Environnementale
CARICOM	Communauté des Caraïbes
CARPHA	Agence de Santé publique des Caraïbes
CCAD	Commission centraméricaine de l'environnement et du développement
BDC	Banque de Développement des Caraïbes
PEC	Programme pour l'environnement des Caraïbes
CETA	Communication et informations, Éducation, Formation et Sensibilisation
CIMAB	Centre de recherche et de gestion écologique des transports, Cuba
CLME+	Grands écosystèmes marins des Caraïbes et du plateau Nord-Brésil
COP	Conférence des Parties
CP	Partie(s) contractante(s)
CPNM	Plateforme caribéenne pour la gestion des nutriments
CRew+	Projet du Fonds régional des Caraïbes pour la gestion des eaux usées
CWWA	Association pour la gestion des ressources en eau et des eaux usées des Caraïbes
FPEIR	Forces motrices, Pressions, État, Impact, Réponses
AfE	Adaptation fondée sur les écosystèmes
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
GCFI	Institut des pêches du Golfe et des Caraïbes
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
GGGI	Initiative mondiale Ghost Gear
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit GmbH — Agence allemande pour la coopération internationale GmbH
GPA	Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres
GPML-Caribe	Nœud caribéen du Partenariat mondial pour la gestion des déchets marins
GPNM	Plateforme mondiale pour la gestion des nutriments
AIEA	Agence internationale de l'énergie atomique
IDB	Banque interaméricaine de développement
IGM	Réunion Intergouvernementale
IMA	Institute of Marine Affairs (IMA)
OMI	Organisation Maritime Internationale

IWEco	Gestion intégrée des ressources en eau, des terres et des écosystèmes dans les PEID des Caraïbes
UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
LBS	Sources telluriques (pollution marine)
AME	Accord multilatéral sur l'environnement
OEA	Organisation des États Américains
OECE	Organisation des États des Caraïbes Orientales
OSPAR	Convention pour la Protection du milieu marin de l'Atlantique du Nord-Est ou Convention OSPAR
FIP	Fiche d'Identification de Projet (FEM)
PAHO	Organisation panaméricaine de la santé
CAR	Centre d'activités régional
RAN	Réseau d'activités régional
RAPMaLi	Plan d'Action régional pour la gestion des déchets marins
REMPEITC-Caribe	Regional Marine Pollution Emergency, Information and Training Centre – Caribe Centre régional d'activités de formation et de renseignements en cas de situation critique due à la pollution marine pour les Caraïbes
PEID	Petits États insulaires en développement
SOCAR	État de la zone de la Convention (Rapport sur la pollution marine)
SPAW	Sous-Programme Zones et vie sauvage spécialement protégées
STAC	Comité consultatif scientifique et technique
TNC	The Nature Conservancy
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
ANUE	Assemblée des Nations Unies pour l'Environnement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
UNHSTF	Projet du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la sécurité humaine
UWI	University of the West Indies — Université des Antilles

I. Aperçu

1. Le présent plan de travail et budget couvrent les projets et activités en cours ainsi que les nouveaux projets proposés au titre du sous-programme Évaluation et gestion de la pollution environnementale (AMEP) du Secrétariat à la Convention de Carthagène pour l'exercice biennal 2021-2022.
2. Le plan de travail proposé pour la période 2021-2022 a pris en compte les recommandations émises lors des précédentes Réunions du Comité consultatif scientifique et technique au Protocole relatif aux sources telluriques (LBS) de Pollution marine, ainsi que les Décisions des Conférences des Parties (COP) au Protocole LBS et à la Convention de Carthagène, de même que les observations faites par les Parties Contractantes et les Centres régionaux d'activités (CAR) au cours de la précédente biennale.
3. Une réunion virtuelle convoquée par le Secrétariat en juillet 2020 a offert une occasion de plus aux Points focaux LBS et aux CAR-LBS d'exprimer leurs réactions et d'émettre leurs commentaires par rapport aux activités prioritaires à inclure dans le plan de travail proposé d'une part, et le format de présentation du plan de travail d'autre part.
4. Le plan de travail reflète davantage les efforts déployés par le Secrétariat dans le but de renforcer les partenariats avec les organismes régionaux et les Secrétariats des Accords multilatéraux sur l'environnement (AME) – l'accent étant mis sur la prévention de la pollution marine – et par ailleurs aux fins d'aider les Parties contractantes à élaborer et présenter leur rapport sur les activités menées dans le cadre de la Convention de Carthagène, ses Protocoles associés et les AME connexes.
5. Conformément aux recommandations des Parties contractantes, le plan de travail reconnaît l'importance de créer des synergies avec d'autres Engagements mondiaux auxquels les Parties contractantes sont liées. Il s'agit notamment du Programme de développement durable à l'horizon 2030, adopté par les Chefs d'État et de Gouvernement en septembre 2015, et des conférences sur les océans telles que tenues par la suite, en particulier la Conférence des Nations Unies pour le soutien à la mise en œuvre de l'Objectif de développement durable 14 : préserver et utiliser de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable, tenue en juin 2017, ainsi que le Cadre biologique mondial pour l'après 2020.
6. Le programme de travail continue d'accorder une attention particulière aux questions de pollution telles que jugées prioritaires par les Parties contractantes. C'est le cas pour les déchets marins et microplastiques, la gestion des eaux usées, la réduction de la pollution par les nutriments provenant de sources non ponctuelles, y compris la pollution liée aux pratiques agricoles irrationnelles et à l'acidification des océans.
7. Le programme de travail promeut le renforcement de la collaboration transfrontalière entamée au cours du dernier exercice biennal avec la Commission OSPAR, dans le domaine des déchets marins, ainsi qu'avec le Secrétariat de la Convention d'Abidjan sur les Sargasses.
8. L'intégration du genre constituera un aspect fondamental de la mise en œuvre du programme de travail. Cette intégration a d'ailleurs été pris en considération dans la conception des nouveaux projets et activités ainsi que dans la définition des indicateurs et des cibles.
9. Eu égard aux contraintes financières actuelles que connaît le Secrétariat, le financement des nouveaux projets et activités provient exclusivement des bailleurs extérieurs, notamment du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et du gouvernement allemand. Le financement du 6^e STAC LBS et de la COP n'a non plus été obtenu du Fonds fiduciaire des Caraïbes (CTF). Bien que la collaboration dans le cadre des projets en cours puisse permettre de compenser une partie de ces coûts de réunion, ce déficit demeure une grave préoccupation pour la viabilité des principaux domaines d'activité du Secrétariat.

10. Lorsque les contributions des Parties contractantes se révèlent insuffisantes pour répondre à la demande de projets et d'activités non financés, le Secrétariat propose de les mettre en œuvre à travers le mécanisme des partenariats stratégiques et de la mobilisation continue des ressources, notamment en maximisant les possibilités offertes par le PNUE-siège en matière d'appui aux activités des Programmes pour les mers régionales.
11. Les CAR-LBS, les membres du Réseau d'activités régional (RAN) ainsi que les partenaires régionaux activement impliqués dans le soutien des Partenariats mondiaux du PNUE relatifs aux déchets marins (GPML), aux nutriments (GPNM) et aux eaux usées (GWII) dans le cadre des Plates-formes et des Nœuds régionaux sont appelés à jouer un rôle plus conséquent dans l'appui apporté aux Parties contractantes en vue d'aider Celles-ci à s'acquitter de leurs obligations au titre du Protocole LBS et des accords connexes relatifs à la pollution d'une part et dans le but de soutenir la mise en œuvre des projets d'autre part.

II. Objectifs du Programme de travail 2021-2022

1. Toutes les activités qui seront soutenues et/ou entreprises dans le cadre du sous-programme AMEP vont être conçues à l'effet de prévenir, réduire et maîtriser la pollution du milieu marin et côtier par des sources telluriques et marines, permettant ainsi aux pays de la grande région Caraïbes de s'acquitter de leurs obligations au titre des Protocoles relatifs à la Pollution par des sources telluriques et les activités terrestres (Protocole LBS), et dans le cadre de la Coopération en matière de lutte contre les déversements d'hydrocarbures (Protocole relatif aux déversements d'hydrocarbures), instruments rattachés à la Convention de Carthagène.
2. Les projets et les activités sont conçus en vue de réaliser les objectifs du Protocole LBS, soutenir son développement continu et aider les pays à surmonter les obstacles à la ratification, à l'adhésion et à la mise en œuvre. Ce plan de travail comporte les projets et activités en cours d'exécution dans le cadre du Plan de travail 2019-2020 et les nouvelles activités au titre de l'exercice biennal 2021-2022.
3. La conception du programme de travail 2021-2022 prend en considération les Résolutions pertinentes de l'ANUE relatives à la pollution du milieu marin, les Décisions pertinentes des Forums ministériels tenus dans la grande région Caraïbes, ainsi que les processus politiques mondiaux et régionaux en cours et les conventions relatives aux océans, entre autres.
4. Les objectifs spécifiques consistent à :
 - (a) Donner de la visibilité à la Convention de Carthagène et notamment au Protocole LBS en tant que plate-forme visant d'une part à accroître la collaboration avec les projets de prévention, de maîtrise et de réduction de la pollution et leur mise en œuvre dans la grande région Caraïbes d'autre part ;
 - (b) Soutenir les pays dans leur engagement dans le cadre de l'Agenda 2030 et des Objectifs de développement durable, et de façon plus spécifique, en ce qui concerne l'Objectif 14, les aider à préserver et à utiliser de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable, et au titre de la cible 14.1 leur apporter un appui dans la prévention et la réduction sensible de la pollution marine d'ici à 2025 ;
 - (c) Appuyer les initiatives visant à maîtriser, réduire et prévenir la pollution marine provenant de sources et activités prioritaires ;
 - (d) Soutenir la mise en œuvre des recommandations du Rapport sur l'état de la zone de la Convention (SOCAR) relatif à la pollution marine ainsi que la mise en œuvre de la Stratégie régionale connexe de réduction de polluants nutriments ;

- (e) Contribuer au renforcement des capacités nationales et régionales en vue d'améliorer le suivi et l'évaluation écologique intégrée de la pollution marine ;
- (f) Promouvoir l'utilisation de solutions et d'outils intégrés de lutte contre la pollution, y compris des approches de gestion fondées sur les écosystèmes en vue d'intervenir dans la prévention de la pollution ainsi que la conservation et la gestion de la biodiversité marine de manière à refléter une plus grande intégration des sous-programmes AMEP et SPAW.
- (g) Soutenir l'harmonisation des politiques et des réformes de gestion en vue d'améliorer la gouvernance des océans et d'atteindre les objectifs tels que définis dans les Programmes d'action stratégique (PAS) pour les Grands écosystèmes marins du Golfe du Mexique (GoM), de la Mer des Caraïbes et du Plateau Nord-Brésil (CLME).
- (h) Aider les pays à mettre en place les cadres, les mécanismes et instruments institutionnels, politiques, juridiques et financiers nécessaires à la mise en œuvre à long terme de la Convention de Carthage et en particulier du Protocole relatif aux sources telluriques de pollution marine.
- (i) Créer des synergies avec les décisions pertinentes d'autres instances décisionnelles, notamment les résolutions de l'ANUE et les décisions des réunions des ministres en charge de l'Environnement, de la gestion des eaux usées, de l'agriculture et des déchets solides.

III. Synthèse du Programme de travail 2021-2022

a. Coordination et gestion des programmes

L'administrateur du sous-programme AMEP continuera d'assurer la coordination et la supervision de la mise en œuvre des activités du programme pour la période 2021-2022 avec le soutien de l'assistant-équipe du projet CETA et de l'assistant au sous-programme AMEP. Les directeurs et le personnel des CAR-LBS fourniront un soutien technique et apporteront un appui supplémentaire au programme, le cas échéant.

En outre, l'Administrateur du programme AMEP continuera d'assurer la gestion de la composante Communication, Éducation, Formation et Sensibilisation (CETA) en l'absence d'un Administrateur dédié à. À cet égard, l'Administrateur du programme AMEP supervisera l'assistant des Systèmes d'Information et l'Assistant-équipe de la composante CETA. Une assistance supplémentaire sera fournie à la composante CETA grâce aux stagiaires et aux consultants à court terme, ainsi qu'à travers les projets financés par le FEM et mis en œuvre par le Secrétariat.

Le Secrétariat appuiera les activités qui favorisent la ratification et la mise en œuvre du Protocole tellurique (LBS). Lorsque le financement alloué aux projets et aux activités est limité, la priorité sera donnée, selon qu'il conviendra, aux pays Parties au Protocole LBS et/ou qui en sont aux dernières étapes du processus de ratification et à ceux qui sont financièrement à jour par rapport aux Règles de gestion financière de la Convention de Carthage.

Conséquence directe du renforcement du Réseau d'activités régional (RAN) et de la signature de protocoles d'accord entre le Secrétariat à la Convention de Carthage et les partenaires régionaux au cours de l'exercice biennal précédent, ces organismes partenaires devront apporter leur contribution à la lutte contre la pollution de l'environnement en mettant en œuvre des activités conjointes en partenariat avec les CAR et le Secrétariat.

Le Secrétariat convoquera la 6^e réunion du STAC LBS et la 6^e Réunion de la COP LBS en 2022/2023, où le Projet de Plan de travail et le budget prévisionnel de l'AMEP pour l'exercice biennal 2023-2024 seront présentés pour approbation et/ou adoption, conformément aux objectifs du Protocole LBS et aux priorités régionales.

Le Secrétariat apportera son appui au parachèvement de l'élaboration et la présentation de nouvelles propositions de projet, au lancement de nouveaux projets et à la clôture officielle des projets qui seront achevés au cours de l'exercice biennal. Cela impliquera la préparation et la soumission, au besoin, de rapports de projet finalisé, d'études de cas et de notes d'expérience.

Le Secrétariat collaborera avec le Siège du PNUE, le Bureau régional du PNUE pour l'Amérique latine et les Caraïbes et le Bureau sous-régional des Caraïbes à la mobilisation des ressources et à l'élaboration de programmes, projets et activités en appui aux Conventions et Plans d'action pour les Mers régionales d'une part, et à l'économie bleue, la consommation et la production durables, l'économie verte, la gestion des déchets solides et liquides, y compris les déchets en tant que ressources, de l'économie circulaire et les approches du cycle de vie, ainsi que la gouvernance des océans d'autre part. Le Secrétariat devra également renforcer sa collaboration avec le CAR/REMPEITC-Caribe et l'OMI afin de fournir aux Parties contractantes une assistance technique dans le domaine de l'assainissement des sites contaminés par le déversement des hydrocarbures, la gestion des déchets contaminés par les hydrocarbures, l'utilisation de dispersants dans les interventions en cas de déversement d'hydrocarbures, la gestion des eaux de ballast et la gestion des déchets générés par les navires.

La mise en œuvre du plan de travail reflétera les efforts continus visant à intégrer les programmes de travail de l'AMEP et du SPAW ainsi qu'à renforcer la coordination entre l'ensemble des CAR. Sous réserve de financement, les efforts se poursuivront à l'effet d'organiser de futures réunions conjointes LBS et SPAW, d'élaborer des projets LBS/SPAW conjoints et mettre en œuvre des activités conjointes de renforcement des capacités et de promotion.

Les Décennies intitulées Sciences océaniques au service du développement durable (2021-2030) et à Restauration des écosystèmes (2021-2030), le Cadre pour la biodiversité pour l'après-2020 et l'Agenda 2030 seront davantage utilisés en vue d'aider à encadrer les travaux du Secrétariat sur la pollution marine au cours de l'exercice biennal.

b. Sources de pollution telluriques et marines

Le Secrétariat encouragera l'utilisation accrue d'outils de prévention et de réduction de la pollution et de technologies novatrices/adéquates afin de protéger la santé humaine et réduire la dégradation de certains écosystèmes prioritaires. Il veillera en outre à renforcer les capacités des pays à élaborer et à mettre en œuvre des plans d'action locaux et/ou nationaux en matière de prévention, réduction et maîtrise de la pollution à travers divers projets et activités.

Cet appui devrait se traduire par une augmentation du nombre de pays qui élaborent, mettent à jour et/ou mettent en œuvre des plans d'action visant à réduire les déchets marins, les eaux usées non traitées et les rejets de nutriments dans le milieu côtier et marin.

À cet égard seront poursuivis les efforts visant à appuyer la mise en œuvre des Partenariats mondiaux sur les déchets marins, la gestion des eaux usées et des polluants nutriments ainsi que des Plates-formes et Nœuds régionaux dont le Secrétariat est un organisme hôte, co-hôte ou partenaire.

c. Suivi et évaluation intégrées des écosystèmes

L'élaboration du rapport SOCAR relatif à la pollution marine a montré la pertinence de la collaboration avec les organismes, programmes et projets régionaux et internationaux aux fins de faciliter les activités d'appui aux évaluations menées à l'échelle de la région Caraïbes, y compris les concertations, les ateliers, les présentations et les publications. Ce domaine d'activité facilitera le soutien à la formation, notamment en ce qui concerne l'approche Facteurs-Pressions-État-Impact-Résultat (FPEIR) qui a été utilisée comme méthodologie non seulement pour l'élaboration des rapports SOCAR sur l'état de la zone de la Convention et SOMEE relatif à l'état du milieu marin et des économies associées, mais aussi pour répondre aux lacunes en matière de données et aux problèmes émergents identifiés.

Le Secrétariat s'emploiera, dans le cadre de multiples projets, à aider les Parties contractantes à améliorer leurs capacités nationales de suivi-évaluation d'une part et à élaborer et/ou renforcer des programmes nationaux de suivi des environnements côtiers et marins qui permettront d'élaborer à l'avenir des rapports plus complets sur l'état des zones visées par la Convention. Une attention particulière sera accordée à l'amélioration de la capacité des pays à assurer le suivi des niveaux et des impacts en ce qui concerne les déchets microplastiques, les déchets d'élevage, le mercure, les déchets miniers et les polluants agrochimiques sur la biodiversité côtière et marine, comme indiqué dans le Rapport sur l'état des habitats ainsi que sur la santé humaine.

De manière générale, ce domaine aidera à générer de nouvelles données et informations en vue de parvenir à une meilleure compréhension et à une gestion adaptative du milieu côtier et marin, en vue de renforcer les liens entre le suivi de la pollution, l'évaluation des écosystèmes et les mécanismes d'élaboration des rapports dans le cadre des processus de planification et de prise de décisions éclairés. Les questions d'évaluation sociale et économique comportent l'évaluation économique des biens et services fournis par le milieu marin et côtier, y compris le renforcement des capacités des Parties contractantes à intégrer la valeur réelle des effets de la pollution et des biens et services fournis par les écosystèmes dans leurs processus décisionnels.

d. Approches de gestion écosystémiques

Ce domaine représente un nouvel axe stratégique pour le sous-programme et encourage les approches de gestion écosystémique en tant que moyen de lutte contre la pollution marine de manière plus intégrée, inclusive et globale. Il s'emploiera en outre à réduire ou prévenir la dégradation du milieu côtier et marin, en particulier des sources terrestres et marines de pollution, et de renforcer le fonctionnement ainsi que la résilience des écosystèmes côtiers et marins, notamment en aidant les gouvernements de la région à atteindre les Objectifs de développement durable et, en particulier, les cibles 2 et 5 de l'Objectif 14. L'objectif consiste à juguler les impacts interactifs et cumulatifs des activités humaines sur les écosystèmes, tels que les impacts régionaux transfrontières. Il viendra compléter d'autres outils utilisés tels que la planification spatiale marine et le développement d'économies durables fondées sur les océans et enrichir les approches d'économie bleue telles que suivies par les Parties contractantes. Il devrait conduire à une augmentation du nombre de pays adoptant des approches de gestion écosystémique dans les processus, stratégies et plans d'action sectoriels et nationaux de planification du développement.

e. Gestion des connaissances et informations et communication

Ce domaine est axé sur les activités de sensibilisation visant à promouvoir la ratification et la mise en œuvre du Protocole tellurique (LBS), notamment la présentation des avantages liés à sa ratification. Étant donné la crise de trésorerie que connaît le Fonds d'affectation spéciale pour les Caraïbes, ces activités seront menées principalement grâce à l'appui du personnel du Secrétariat, des stagiaires et, le cas échéant, du financement de projets.

Le Secrétariat facilitera la compilation et la diffusion des outils de connaissances, des études de cas et des meilleures pratiques recueillies dans le cadre des projets récemment achevés et ceux en cours d'exécution, ainsi que l'échange d'informations avec les parties prenantes nationales et la sensibilisation, la participation et le renforcement des capacités entre communautés. Toute information produite sera présentée sous un format facilement accessible et compréhensible afin d'aider à la prise de décisions et sensibiliser le public à l'importance des menaces et des impacts de la pollution sur l'environnement et la santé humaine.

Le Secrétariat, dans le cadre de projets et de partenariats en cours, s'efforcera de renforcer et de soutenir les solutions fondées sur la nature, les entreprises et les moyens de subsistance durables, tout en renforçant la résilience face aux changements climatiques, au niveau communautaire et au sein des groupes vulnérables tels que les jeunes. L'expérience et l'apprentissage seront documentés sous forme de produits d'information et le partage aux niveaux national et régional sera favorisé à travers des Groupes d'apprentissage pratique et les forums régionaux.

Le Secrétariat se joindra aux efforts régionaux et mondiaux visant à développer et améliorer l'utilisation des systèmes de données et d'informations sur l'environnement, y compris la Salle de veille environnementale mondiale, le Centre CLME+ et d'autres mécanismes et plates-formes régionaux pertinents de partage de connaissances et de données, y compris les mécanismes de notification et d'échange d'informations, ainsi que le renforcement institutionnel aux fins de la mise en œuvre du Protocole LBS et des accords relatifs à la pollution.

La participation du Secrétariat aux réunions et expositions nationales et régionales permettra de présenter les meilleures pratiques, les enseignements tirés et les technologies appropriées en ce qui concerne la prévention, la réduction et le contrôle de la pollution au sein de la grande région Caraïbes.

Projet PNUD/FEM CLME+ Le Secrétariat continuera par ailleurs à contribuer aux publications régionales et mondiales relatives à la pollution marine et appuiera la mise en œuvre des priorités de recherche sur la pollution telles que définies dans le Rapport science et recherche au service d'une gouvernance efficace des Océans dans la grande région Caraïbes (Programme de recherche) élaboré par l'Institut des pêches du Golfe et des Caraïbes (GCFI) dans le cadre du projet PNUD/FEM CLME+. Cela se fera grâce à des partenariats renforcés avec des institutions universitaires et de recherche, en mettant l'accent sur les sources et les impacts de la pollution marine, ainsi que sur les questions émergentes telles que les microplastiques et les nouveaux polluants préoccupants dans les eaux usées.

La section V présente une ventilation détaillée des principales activités, des projets d'appui, des organismes chefs de file et partenaires et des livrables attendus pour chacun des principaux domaines thématiques. Pour chaque thème, une liste d'objectifs stratégiques, d'indicateurs et de cibles a également été définie. Le cas échéant, des objectifs écologiques ont également été définis.

IV. Budget 2021-2022 du Programme de travail de l'AMEP et des projets connexes.

Le Tableau 1 présente une synthèse du projet de budget de coordination et de gestion du programme au titre de la période 2021/2022 en appui à la mise en œuvre du sous-programme l'AMEP. Les Tableaux 2a, 2b, 2c, 2d et 2e présentent les budgets biennaux proposés pour les projets en cours et les projets nouvellement approuvés exécutés sous la coordination du sous-programme. Les Tableaux 3a, 3b et 3c présentent un aperçu des projets en cours d'élaboration et/ou qui n'ont pas encore été approuvés et assortis d'un financement indicatif. Le Tableau 4 brosse un aperçu des activités recommandées par les Parties contractantes et qui ne peuvent être mises en œuvre dans le cadre de projets en cours ou avec des ressources du Fonds d'affectation spéciale pour les Caraïbes.

Tableau 1 : Budget prévisionnel au titre de la période 2021-2022, tel qu'alloué à la Coordination et à la gestion du sous-programme Évaluation et Gestion de la Pollution Environnementale (AMEP) du Secrétariat à la Convention de Carthage, provenant du Fonds d'affectation spéciale des Caraïbes pour le compte de la grande région Caraïbes (par année civile, en dollars US)

<i>Coûts liés au fonctionnement du Secrétariat (Fonds d'affectation des Caraïbes)</i>	<i>2021</i>	<i>2022</i>
Postes et personnel		
Gestionnaire du Programme AMEP (P4)		
Assistant de gestion du Programme (G5)		
Sous-total :		
Services contractuels		
Traduction	2 500	20 000
STAC-LBS et COP	0,00	50 000
Sous-total :	2 500	70 000
Coûts liés au fonctionnement et autres		
Communication	2 500	5 000
Sous-total :	2 500	5 000
Dépenses liées aux voyages		
Participation aux réunions du personnel (STAC et COP)	2 500	5 000
	0,00	100 000
Sous-total :	2 500	105 000
GRAND TOTAL :		

Tableau 2a : Budget 2021-22 tel qu'alloué au projet FEM IWECO

	<i>2021</i>	<i>2022</i>
Personnel (personnel affecté aux projets)		
Sous-total :		
Coûts liés aux activités		
Services contractuels		
Dépenses liées au fonctionnement	30 000	30 000
Matériel de bureau et divers		
Fournitures de bureau		
Dépenses liées aux voyages		
Transferts/Subventions		

<i>Sous-total :</i>
Total

Tableau 2b : Budget 2021-22 alloué au projet FEM CReW+

	2021	2022
Personnel		
<i>Sous-total :</i>		
Coûts liés aux activités		
Services contractuels		
Dépenses liées au fonctionnement		
Matériel de bureau et divers		
Fournitures de bureau		
Dépenses liées aux voyages		
Transferts/Subventions		
<i>Sous-total :</i>		
Total		

Tableau 2c : budget 2021-22 alloué au projet du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la sécurité humaine

	2021
Personnel (personnel affecté aux projets)	12 000
<i>Sous-total :</i>	12 000
Coûts liés aux activités	
Services contractuels	
Dépenses liées au fonctionnement	
Matériel de bureau et divers	
Fournitures de bureau	
Dépenses liées aux voyages	
Transferts/Subventions	82 600
<i>Sous-total :</i>	82 600
Total	94 600

Tableau 2d : Budget 2021-22 alloué au projet UE/ACP AME

	2021	2022
Personnel (VNU)	14 863	14 863
<i>Sous-total :</i>	14 863	14 863
Coûts liés aux activités		
Services contractuels		
Dépenses liées au fonctionnement	10 000	5 000
Matériel de bureau et divers		

Fournitures de bureau		
Dépenses liées aux voyages		
Transferts/Subventions	454 142	208 476
Sous-total :	464 142	213 476
Total	479 005	228 339

Tableau 2e : Budget 2021-22 alloué par le gouvernement suédois

	2021
Personnel (Consultants)	15 000
Sous-total :	15 000
Coûts liés aux activités	
Services contractuels	
Dépenses liées au fonctionnement	4 700
Matériel de bureau et divers	
Fournitures de bureau	
Dépenses liées aux voyages	32 500
Transferts/Subventions	
Sous-total :	37 200
Total	52 200

Tableau 3a : Projet de la coopération allemande sur la gestion des déchets plastiques par les PEID

	2021	2022
Personnel (VNU)		
Sous-total :		
Coûts liés aux activités		
Services contractuels		
Dépenses liées au fonctionnement		
Matériel de bureau et divers		
Fournitures de bureau		
Dépenses liées aux voyages		
Transferts/Subventions		
Sous-total :		
Total		

Tableau 3b : FEM Procaribe

	2021	2022
Personnel (VNU)		
<i>Sous-total :</i>		
Coûts liés aux activités		
Services contractuels		
Dépenses liées au fonctionnement		
Matériel de bureau et divers		
Fournitures de bureau		
Dépenses liées aux voyages		
Transferts/Subventions		
<i>Sous-total :</i>		
Total		

Tableau 3c : FEM IW : LEARN 5 : Soutenir la coordination de portefeuille dans le cadre et au-delà Du domaine traditionnel d'intervention relatif à la gestion des ressources en eaux internationales, en particulier dans les Petits états insulaires en développement, grâce au partage des connaissances, Gestion de l'information, création de partenariats et Services d'orientation programmatiques

	2021	2022
Personnel (VNU)		
<i>Sous-total :</i>		
Coûts liés aux activités		
Services contractuels		
Dépenses liées au fonctionnement		
Matériel de bureau et divers		
Fournitures de bureau		
Dépenses liées aux voyages		
Transferts/Subventions		
<i>Sous-total :</i>		
Total		

Sous-composante 3.1 : Activités de jumelage et de dialogue en appui à la collaboration régionale entre les Petits États insulaires en développement à travers la coopération entre tous les projets des domaines d'intervention et les pays participants (PNUE)

Récapitulatif des livrables, des résultats escomptés et du budget

Les **livrables** attendus de la sous-composante 3.1 sont les suivants :

Activités de jumelage et de dialogue en appui à la collaboration régionale entre les Petits États insulaires en développement grâce à la coopération entre tous les projets relevant du domaine d'intervention et les pays participants.

Les **résultats** escomptés de la sous-composante 3.1 sont les suivants :

Renforcement de la collaboration et de la communication au niveau mondial entre les Petits États insulaires en développement.

Les coûts estimés de la sous-composante 3.1 : Subvention du FEM à hauteur de 500 000 USD

Cette sous-composante mène aux autres sous-composantes qui sont les suivantes :

1.3 : Programme d'échange structuré et itératif par jumelage entre des projets et des institutions ayant démontré leur excellence en matière de gestion des ressources en eau et de gestion des océans.

La sous-composante 3.1 s'articule autour de trois activités :

- Activité 3.1.1 : Programme d'appui au jumelage itératif entre des projets relatifs aux PEID ayant des caractéristiques communes en matière de développement et d'écosystèmes ;
- Activité 3.1.2 : Organiser des programmes d'échanges de jumelage spéciaux sur la base de propositions visant à résoudre des problèmes techniques/de gouvernance spécifiques aux PEID ; et
- Activité 3.1.3 : Faciliter les discussions continues entre les partenaires après le jumelage, grâce à des moyens de communications en ligne, telles que des lightning chats.

Sous-composante 3.4 Formation au sein de la région et entre régions, dispensée en interne dans chaque PEID et entre régions-PEID grâce aux partenaires régionaux (PNUE)

Récapitulatif des livrables, des résultats escomptés et du budget

Les **livrables** attendus de la sous-composante 3.4 sont les suivants :

Formation intra- et interrégionale dispensée au sein des régions-PEID et entre différentes régions-PEID à travers les partenaires régionaux

Les **résultats** escomptés de la sous-composante 3.4 sont les suivants :

Amélioration dans la coordination entre les projets du FEM et leurs pendants au sein des pays participants tels qu'issus des Petits États insulaires en développement (cette amélioration s'étend l'ensemble des domaines d'intervention du FEM) ainsi qu'une performance accrue dans l'atteinte des cibles environnementales pertinentes par les pays participant au projet.

Coûts estimatifs de la sous-composante 3.4 : Subvention FEM à hauteur de 350 000 USD

Cette sous-composante mène aux autres sous-composantes qui sont les suivantes :

1.1 : Dixième et Onzième Conférences biennales du FEM relatives aux eaux internationales, dans le cadre du portefeuille général du FEM portant sur les projets Eaux internationales (IW) et d'autres partenaires pertinents ;

1.2 : Ateliers régionaux de formation relatifs aux projets FEM IW et les partenaires au développement et portant sur les thèmes transversaux et les principaux résultats spécifiques provenant d'une sélection de projets méthodologiques du portefeuille du FEM, et exécutés par le réseau d'apprentissage des partenaires;

3.2 : Renforcement de la présence web et enrichissement du catalogue de ressources afin de faciliter l'échange d'informations et l'apprentissage à travers l'ensemble du portefeuille-projets des PEID, en appui à l'initiative « SAMOA, La voie à suivre » ;

3.3 : Élaboration de cours de formation et d'autres orientations de renforcement des capacités sur des sujets intersectoriels concernant les PEID ;

4.3 : Activités de formation et de renforcement des capacités en appui à la planification spatiale marine en tant qu'outil de renforcement des opportunités de l'économie bleue.

La sous-composante 3.4 s'articule autour de trois activités :

- Activité 3.4.1 : Œuvrer avec les partenaires et les organismes régionaux en vue d'organiser une série d'au moins trois ateliers de formation intra-régionaux ;
- Activité 3.4.2 : Organiser un atelier de formation interrégional sur les Petits États insulaires en développement (PEID) afin d'assurer le suivi de la formation et partager les enseignements tirés et l'expérience au niveau interrégional ;
- Activité 3.4.3 : Organiser un atelier de formation en prélude à la conférence des PEID à IWC11.

Sous-composante 4.3 Activités de formation et de renforcement des capacités en appui à l'aménagement de l'espace marin en tant qu'outil de renforcement des opportunités de l'économie bleue (PNUD et PNUE)

Récapitulatif des livrables, des résultats escomptés et du budget

Le **livrable** attendu de la sous-composante 4.3 est le suivant :

Activités de formation et de renforcement des capacités en appui à l'aménagement de l'espace marin (AEM) dans le cadre d'une planification stratégique plus large du développement durable fondé sur les océans en tant qu'outil de renforcement et de distribution des opportunités offertes par l'économie bleue

Les **résultats** escomptés de la sous-composante 4.3 sont les suivants :

Amélioration de la gestion des écosystèmes marins transfrontaliers

Coûts estimatifs de la sous-composante 4.3 : Subvention FEM à hauteur de 500 000 USD

Cette sous-composante mène aux autres sous-composantes qui sont les suivantes :

3.3 : Élaboration de cours de formation et d'autres orientations de renforcement des capacités sur des sujets intersectoriels concernant les PEID ;

5.3 : Appui apporté au portefeuille sous forme de formation portant sur la mobilisation d'un financement durable aux fins de répondre aux priorités d'investissement du Plan d'action stratégique (PAS) ;

La sous-composante 4.3 s'articule autour de trois activités :

- Activité 4.3.1 : Élaboration d'une approche pratique en vue d'intégrer au processus TDA-SAP les outils tels que l'aménagement de l'espace marin (AEM), la planification stratégique et l'aide à la décision en lien avec les schémas durables d'économie bleue dans le but de renforcer la pérennité des opportunités offertes par le secteur de l'économie bleue dans les grands écosystèmes marins, et concevoir la documentation ainsi que les outils nécessaires à la formation ;
- Activité 4.3.2 : Œuvrer en synergie avec des partenaires et/ou dans le cadre des projets FEM IW en vue d'organiser une série d'au moins trois (3) formations régionales sur les concepts de base et les questions techniques spécifiques de l'aménagement de l'espace marin (AEM) et l'identification des schémas d'économie bleue durable ; et
- Activité 4.3.3: Œuvrer avec les partenaires et/ou dans le cadre des projets du FEM en vue d'organiser une série d'au moins trois (3) formations régionales sur AEM comme catalyseur de mise en œuvre des politiques d'économie bleue durable dans le contexte du processus TDA-SAP.

Tableau 4 : Récapitulatif des affectations budgétaires aux composantes par Source de financement (2021-2022)

Thème	Fonds fiduciaire des Caraïbes (CTF)	FEM IWeco	FEM CReW+	UE AME ACP	UNHSTF	Gouvernement suédois	TOTAL
Coordination du Programme				103 652	12 000	0	
Pollution tellurique et marine	0			440 629	53 100	47 500	
Suivi et évaluation	0			30 000	0	0	
Gestion écosystémique (EbM)	0			98 563	0	0	
Gestion des connaissances	0			34 500	29 500	4 700	
TOTAL				707 344	94 600	52 200	

Tableau 5 : Synthèse des activités non financées

Thème/Composante	Activité	Budget (USD)
Coordination du Programme	Convocation du 6 ^e STAC LBS ;	75 000
	Convocation de la 6 ^e COP LBS ;	75 000
	Renforcer les mécanismes nationaux de gouvernance en matière de pollution (4 pays) ;	100 000
	Évaluer les coûts directs et indirects de la pollution dans les sites/pays du projet (4 Sites) ;	80 000
Pollution tellurique et marine	Évaluer, préparer, adopter, mettre à jour ainsi que mettre en œuvre et tester des plans d'urgence nationaux et des accords/plans d'urgence régionaux ou sous-régionaux traitant de la préparation et de la réponse aux déversements d'hydrocarbures et de substances nocives et potentiellement dangereuses (SNPD) provenant de navires, de ports maritimes, d'installations de manutention de pétrole et d'installations en mer (6 pays) ;	50 000
		10 000
	Élaborer des lignes directrices définissant la classification des eaux selon le Protocole LBS ;	30 000
		15 000
	Classifier les eaux à usage récréatif/eaux réceptrices dans les pays spécifiques (3 pays) ;	60 000
	Définir des critères et des normes au niveau régional relatifs aux concentrations d'azotes et de phosphores dans les rejets d'eaux usées domestiques et les effluents industriels ;	30 000
		50 000
	Stratégies régionales et Plans d'action mis en œuvre au niveau national (3 pays) ;	50 000
	Élaborer des Plans nationaux de gestion des eaux usées et des boues de vidange (3 pays) ;	85 000
	Élaborer et mettre en œuvre des politiques et des mesures réglementaires en application des interdictions relatives aux déchets plastiques et à l'identification des alternatives (5 pays) ;	60 000
Suivi et évaluation	Aider les pays dans la définition des critères de sélection des sites d'enfouissement et autres options de traitement/d'élimination (5 pays) ;	
	Mise en œuvre de projets pilotes nationaux de prétraitement des rejets industriels dans les systèmes d'eaux usées domestiques (3 pays) ;	
	Mise en œuvre de projets pilotes nationaux relatifs à l'utilisation de la trousse à outils mondiale de gestion des nutriments d'une part et à l'utilisation de cartes de notation écosystémiques d'autre part ; (3 pays) ;	
	Quantifier les rejets industriels d'azote (N) et de phosphore (P) ainsi que d'autres polluants (3 pays) ;	20 000
		30 000

	Modéliser la production et le flux de polluants sélectionnés, en dressant notamment un inventaire des polluants et d'études de caractérisation des déchets. (3 pays) ;	30 000
	Atelier régional sur l'Indice d'eutrophisation côtière et la prolifération d'algues nuisibles ;	30 000
	Atelier régional sur le suivi de l'impact du ruissellement et des pratiques irrationnelles d'affectation des terres ;	30 000
	Atelier régional sur l'identification et le suivi des polluants prioritaires ;	50 000
	Projets pilotes visant à quantifier et suivre les impacts économiques et sanitaires de la pollution ;	50 000
	Ateliers nationaux et/ou régionaux sur a) Les eaux de ballast ; b) Les déchets générés par les navires ; c) Les peintures antisalissures et d) Le dragage en mer ;	
Gestion des connaissances	Mise en œuvre du projet pilote régional de la Salle de veille et d'alerte environnementale mondiale ;	50 000
	Évaluation régionale du traitement des eaux usées domestiques dans la grande région Caraïbes ;	75 000
	Mise en place de bases de données nationales sur les installations de traitement des eaux usées (3 pays) ;	30 000

V. Activités spécifiques du Programme de travail 2021-2022

Le champ d'application et les pays ciblés pour les activités suivantes sont définis sur la base des pays bénéficiaires du projet et des allocations budgétaires de chaque projet.

THÈME A. Coordination et gestion du Programme				
Objectifs stratégiques :				
1. Renforcer les mécanismes de gouvernance régionaux et nationaux, la disponibilité des ressources et les capacités pour la mise en œuvre et l'application des dispositions de la Convention de Carthagène, des Protocoles relatifs aux déversements d'hydrocarbures et aux sources telluriques de pollution, ainsi que des stratégies et plans d'action régionaux approuvés en vue de la prévention, la réduction et la maîtrise de la pollution ; 2. Mobiliser des ressources supplémentaires pour la mise en œuvre des projets et activités non financés du sous-programme AMEP ; 3. Renforcer les synergies et la collaboration entre les CAR, les partenaires internationaux et régionaux, les organisations donatrices et les projets en cours dans la grande région Caraïbes d'une part, et renforcer la participation des parties prenantes d'autre part.				
Indicateurs 2021-2022 :			Cibles 2021-2022 :	
1. Nombre de nouvelles ratifications du Protocole LBS ; 2. Nombre de nouveaux Protocoles d'accord conclus et/ou mis à jour ; 3. Nombre d'activités conjointes de renforcement des capacités/de formation et/ou de gestion des connaissances; 4. Nombre de partenariats entre les secteurs public et privé.			1. Au moins 4 ratifications supplémentaires du protocole LBS ; 2. 2 Protocoles d'accord/Protocoles de coopération conclus et/ou mis à jour avec les partenaires régionaux ; 3. Au moins 10 activités conjointes de renforcement des capacités/de formation ou de gestion des connaissances avec des partenaires ; 4. Au moins 3 partenariats entre les secteurs public et privé ont été établis et/ou renforcés.	
Principales activités	Projet(s)	Coordination	Partenaires	Livrables attendus
Promouvoir la ratification du Protocole LBS par les Parties non contractantes.	AME ACP - Phase 3, FEM IWeco, FEM CReW+, GoM	Le Secrétariat	CAR-CIMAB, CAR-IMA, CARPHA, OECD, CCAD, IDB, GIZ, CARICOM	a) Nombre de ratifications du Protocole LBS porté à la hausse ; b) Matériel promotionnel ciblé mettant en avant les avantages liés à la ratification, à l'intention des publics divers, par exemple le grand public et le secteur privé, les Gouvernements et les secteurs économiques clés.
Organiser le 6 ^e STAC LBS.	SANS OBJET	Le Secrétariat	Pays hôte, Parties contractantes	Convocation réussie du 6 ^e STAC LBS (sous réserve de financement)
Organiser la 6 ^e COP LBS.	SANS OBJET	Le Secrétariat	Pays hôte, Parties contractantes	Convocation réussie de la 6 ^e COP LBS (sous réserve de financement)
Apporter l'appui du Secrétariat aux Réunions spéciales des Groupes de travail	SANS OBJET	Présidents des Groupes de travail	Membres des Groupes de travail	Facilitation réussie des réunions des Groupes de travail ;

Répertorier les opportunités de mise en application des Stratégies et Plans d'action régionaux et/ou nationaux dans le cadre de la lutte contre la pollution marine.	SANS OBJET	Le Secrétariat	CAR-LBS	<p>a) Lancement de la mise en œuvre par les pays des stratégies et/ou des plans d'action nationaux relatifs à la pollution, tel qu'indiqué dans les rapports nationaux relatifs à la Convention de Carthagène ;</p> <p>b) Appui fourni aux pays, à leur demande, dans le but de renforcer les mécanismes nationaux de gouvernance aux fins de lutter de manière coordonnée contre la pollution marine ; (sous réserve de financement).</p>
Assurer la mise en œuvre rapide et coordonnée du programme, le suivi des progrès par rapport aux objectifs et indicateurs, l'évaluation périodique et la présentation des rapports.	Intégralement	Secrétariat, Coordonnateurs régionaux de projets	Les CAR-LBS, Agences d'exécution partenaires	<p>a) CREW+ : - 8 Projets nationaux lancés avec succès et démarrage de leur mise en œuvre ; - Organisation des réunions du Comité directeur ; Mise en œuvre rapide du Plan de travail du projet ;</p> <p>b) Appui à la préparation de nouvelles propositions de projet du FEM – Procaribe+, GEF Marine Plastics ;</p> <p>c) Appui à la mise en œuvre en cours des projets AME ACP, FEM IWeco et UNHSTF ;</p> <p>d) Appui à la clôture des projets PNUD/FEM CLME+ et à la préparation de leurs rapports finaux ;</p> <p>e) Soutien au lancement de nouveaux Projets FEM et non-FEM – GEF Islands, GEF IW Learn, Projet de la coopération allemande sur la gestion des déchets plastiques dans les PEID ;</p> <p>f) Nouveaux projets et activités élaborés en appui à l'économie bleue, ainsi qu'à la consommation et à la production durables, à l'économie verte, et à la gestion des déchets solides et liquides, y compris la valorisation des déchets en tant que ressource, l'économie circulaire et la gouvernance des océans ;</p> <p>g) Mises à jour trimestrielles par le Secrétariat avec des réponses aux Recommandations du STAC, aux Décisions de la Conférence des parties (COP) et aux Cibles spécifiques à la présentation des rapports au Bureau, le cas échéant ;</p>
Fournir une assistance technique et une expertise-conseils aux Parties contractantes dans la mise en œuvre des dispositions de la Convention de Carthagène, du Protocole relatif aux déversements d'hydrocarbures et à celui relatif à la pollution d'origine tellurique (LBS).	SANS OBJET	Le Secrétariat	Les CAR-LBS, le RAN, les Nœuds régionaux	<p>a) Orientations dans la mise en œuvre à l'échelle nationale de la Convention de Carthagène et du Protocole LBS telles que fournies à travers des notes de synthèse, des copies de documents ministériels et/ou des échanges entre professionnels et des accords de jumelages ;</p> <p>b) Opportunités identifiées pour la reproduction et la mise à l'échelle de projets pilotes relatifs à la maîtrise, à la prévention et à la réduction de pollution marine, y compris à travers la mobilisation conjointe de ressources et l'élaboration de propositions de projets ;</p>
Coordonner avec les partenaires clés afin de soutenir des rôles accrus pour les Nœuds régionaux et les Plates-formes régionales en ce qui concerne la Gestion des déchets marins, les eaux usées et les nutriments.	SANS OBJET	Le Secrétariat	Nœuds régionaux — GCFI, CWWA	<p>a) Nouveaux projets et activités mis en œuvre par les Nœuds régionaux en appui à l'application des obligations liées à la Convention de Carthagène et au Protocole LBS ;</p> <p>b) Mandat du Groupe de travail existant élargi et/ou nouveau Groupe de travail établi à la 5^e COP LBS afin de faciliter une approche harmonisée de la réduction des polluants nutritifs au niveau régional. Ce groupe devrait assurer la liaison avec la plateforme du Partenariat GPNM au nom du Secrétariat ;</p> <p>c) De nouveaux partenariats entre les secteurs public et privé ont été identifiés aux fins de lutter contre la pollution, y compris, mais sans s'y limiter, dans les secteurs tels que l'agriculture, l'industrie, le tourisme, le secteur manufacturier et le transport maritime.</p>

Entreprandre des examens périodiques de la coopération bilatérale avec les organisations partenaires afin de renforcer les synergies et l'impact sur le terrain.	SANS OBJET	Le Secrétariat	Secrétariats mondiaux des AME, CARICOM, CCAD	<ul style="list-style-type: none"> a) Nouveaux domaines de coopération identifiés avec les partenaires existants et/ou nouveaux, y compris avec le cluster produits chimiques au sein des AME – Conventions de Bâle, Stockholm, Rotterdam et Minamata ; b) Synergies renforcées avec les initiatives sous-régionales; c) Élaboration et mise en œuvre de nouveaux protocoles d'entente et/ou d'activités de partenariat ; d) Protocole d'accord en vue de la Coordination du mécanisme du Plan d'action stratégique (PAS) et de la Gouvernance des océans finalisés avec la participation du Secrétariat à la Convention de Carthagène ;
Faciliter l'élaboration et la présentation des rapports relatifs aux objectifs et indicateurs pertinents de pollution.	SANS OBJET	Le Secrétariat	Les Parties contractantes	<ul style="list-style-type: none"> a) Le modèle de rapport de la Convention de Carthagène reflète les indicateurs de pollution identifiés dans le SOCAR; b) Appui apporté à au moins 3 Parties contractantes dans l'élaboration et la présentation de rapport sur la pollution, en lien avec les exigences de présentation des rapports régionaux et/ou mondiaux pertinents. (ODD 6, ODD 14 et autres ODD ayant des cibles liés à la pollution); c) Création d'un Groupe de travail ou élargissement du mandat du Groupe de travail existant afin de proposer des cibles régionales chiffrées en matière de pollution; (efforts en vue de compléter les cibles-ODD si nécessaire) et en faire rapport au 6^e STAC LBS et à la COP, le cas échéant.
Faciliter la coopération avec les projets pertinents et les mécanismes de coordination relatifs à la lutte contre la pollution.	SANS OBJET	Le Secrétariat	Les CAR	<ul style="list-style-type: none"> a) Participation au Mécanisme de coordination du Plan d'action stratégique du projet CLME+ ; b) Participation aux comités et groupes de travail pertinents du PNUE-Siège sur la pollution marine ; c) Renforcement de la participation au Partenariat de BÂLE sur les déchets plastiques ; d) Représentation au sein du Comité technique de Global Water Caribbean ; e) Représentation au sein du Comité chargé de superviser la mise en œuvre des Plans d'action stratégiques régionaux sur la Gestion des déchets et des ressources en eau ; f) Représentation au sein des Comités directeurs des projets pertinents, y compris les projets suivants du FEM : « Facilitation du Dialogue et renforcement de la Coopération transfrontalière avec les législateurs afin d'améliorer la gouvernance marine » et « Renforcer l'Économie bleue : L'argument économique, Politique éclairée par la science, et Transparence ».
Évaluer le rôle de la prévention, de la maîtrise et de la réduction de la pollution dans le cadre des efforts en cours visant à concevoir des approches fondées sur l'océan et l'économie bleue.	SANS OBJET	Le Secrétariat	Les CAR	<ul style="list-style-type: none"> a) Les activités et concertations en cours, auxquelles participe le Secrétariat, dans le cadre des efforts déployés par les Parties contractantes aux fins d'élaborer des approches qui soient fondées sur l'océan et l'économie bleue, prennent en compte les impacts économiques de la pollution ainsi que les retombées économiques liées aux mesures de maîtrise, de prévention et de réduction de la pollution ; b) Évaluation des coûts directs et indirects liés à la pollution dans certains sites/pays du projet (sous réserve de financement).
Travailler en partenariat avec la Fondation Sandals en Jamaïque afin de tirer parti des projets existants, dans le but d'étendre éventuellement les initiatives	SSFA	Institut des pêches GCFI/Partenariat GPML-Caribe	Sandals Foundation	Prochaine étape dans la proposition de mise en œuvre

existantes à d'autres sites de la Fondation Sandals dans les Caraïbes en partageant les meilleures pratiques et les leçons apprises				
Travailler avec une entité du secteur privé (par à l'œuvre sur le terrain, à l'exemple de la Fondation Punta Cana) dans le but d'élaborer un projet visant à réduire les déchets marins issus du secteur du tourisme	SSFA	Institut des pêches GCFI/Partenariat GPML-Caribe		Proposition de projet
Identifier les possibilités de mise en œuvre de la Stratégie régionale de Gestion des déchets marins et du plan d'action régional pour la gestion des déchets marins (RAPMaLi)	SANS OBJET	Institut des pêches GCFI/Partenariat GPML-Caribe		Élaboration de propositions de projets, de produits de communication, etc.

THÈME B : Sources telluriques et marines de pollution				
Objectifs écologiques :				
1. La pollution d'origine tellurique et marine n'a pas d'impact majeur sur les écosystèmes côtiers et marins et la santé humaine ; 2. Les problèmes nouveaux et émergents liés à la pollution d'origine tellurique sont identifiés et traités, le cas échéant.				
Objectifs stratégiques :				
1. Maîtriser, prévenir et réduire la pollution marine provenant de sources telluriques et marines.				
Indicateurs 2021-2022 :			Cibles 2021-2022 :	
1. Nombre de pays ayant mis à jour et/ou élaboré des politiques, des lois et/ou des réglementations relatives à la pollution ; 2. Nombre de directives nouvelles et/ou actualisées relatives à la pollution marine ; 3. Nombre d'Ateliers de formation et de renforcement de capacités relatifs à la pollution marine ; 4. Nombre de Parties contractantes disposant de : (a) Plans d'action nationaux élaborés spécifiques à la gestion de la pollution marine, des eaux usées, des déchets marins et/ou des nutriments ; (b) Projets nationaux/pilotes axés sur les activités de prévention, de réduction et/ou de maîtrise de la pollution ;			1. 6 pays dotés d'instruments politiques/réglementaires mis à jour et/ou nouveaux ; 2. 3 directives nouvelles/mises à jour élaborées/ mises à jour ; 3. Organisation d'au moins 6 Ateliers régionaux. (a) Au moins 5 plans d'action nationaux relatifs à la pollution marine ; (b) Au moins 10 projets pilotes nationaux axés sur la prévention, la réduction et/ou la maîtrise de la pollution.	
Principales activités	Projet(s)	Coordination	Partenaire(s)	Livrables attendus
2.1. Renforcement de la mise en œuvre des obligations découlant des Protocoles relatifs aux sources telluriques de pollution marine et aux déversements d'hydrocarbures, ainsi que des stratégies régionales connexes spécifiques aux déchets marins, aux eaux usées et aux polluants nutriments				
Promouvoir l'utilisation d'instruments et d'incitations aux fins de prévenir/réduire la pollution liée aux déchets plastiques, et notamment à la production de sacs en plastique à usage unique et de microplastiques d'une part, et d'engins de pêche abandonnés, perdus et jetés (ALDFG) ainsi que de déchets marins provenant de sources terrestres et marines d'autre part.	FEM IWeco, AME ACP - Phase 3, Projet de la coopération allemande sur la gestion des déchets plastique (en gestation), GEF Marine Plastics (en gestation)	Le Secrétariat	Nœud régional sur la gestion des déchets marins, Partenariat GPML, UICN, OECO, Initiative PNUE GPA, OMI (Projet GloLitter), Institut GGGI, FAO	a) Meilleures pratiques, études de cas et modèles identifiés et partagés avec les Parties contractantes au niveau régional ; b) Identification des possibilités de partenariat.

Étendre l'analyse de référence ALDFG existante ainsi que la cartographie des zones rouges à Belize	Réduire les pertes d'équipement de pêche et les impacts liés aux équipements de pêche abandonnés, perdus ou rejetés (ALDFG) sur l'environnement marin de la grande région Caraïbes	GGGI	Institut des pêches GCFI/Partenariat GPML-Caribe	Rapport de base relatif à la situation des équipements ALDFG, Rapport d'analyse des zones rouges et évaluation des installations de réception des équipements en fin de vie.
Élaborer un Plan régional de Gestion des pêches pour les Caraïbes et un Plan d'action en matière de gestion des ALDFG ainsi qu'un protocole opérationnel de récupération des équipements étendu à l'échelle des Caraïbes	Réduire les pertes d'équipement de pêche et les impacts liés aux équipements de pêche abandonnés, perdus ou rejetés (ALDFG) sur l'environnement marin de la grande région Caraïbes	GGGI	Institut des pêches GCFI/Partenariat GPML-Caribe	Le principal résultat sera l'élaboration d'un plan d'action à l'échelle de la région Caraïbes en vue de répondre aux défis liés aux équipements de pêche abandonnés, perdus ou rejetés (ALDFG). Cette stratégie pourrait être mise à échelle dans la grande région Caraïbes pour servir aussi bien de cadre aux plans de gestion nationaux de pêches que de stratégie régionale visant à répondre au défi des ALDFG, en synergie avec le mécanisme CRFM et ses 17 pays membres. Un plan d'action régional de gestion des ALDFG dans les Caraïbes sera ensuite conjointement élaboré et adopté par le Mécanisme régional de gestion des pêches des Caraïbes (CRFM) lors de la Réunion ministérielle du CRFM en 2021.
Mettre en œuvre le projet de réduction des équipements ALDFG dans 2 pays des Caraïbes grâce à la mise au point et à la distribution de produits de communication et d'informations qui traiteraient des mesures visant à réduire les équipements ALDFG.	SSFA	Institut des pêches GCFI/Partenariat GPML-Caribe		Conception et élaboration de fiches d'informations en plusieurs langues sur les équipements ALDFG et distribution aux coopératives de pêche et aux bureaux de pêches.
Promouvoir la réduction des eaux usées municipales à l'aide de solutions fondées sur la nature ; et prévenir l'infiltration des boues d'épuration et des déchets liés aux eaux pluviales dans le milieu marin à l'aide des meilleures techniques disponibles	FEM CReW+, AME ACP - Phase 3, Gouvernement suédois	Le Secrétariat	IDB, CWWA, TNC, PNUE GPA, UICN, GIZ	<ul style="list-style-type: none"> a) Les meilleures pratiques identifiées et partagées avec les Parties contractantes au niveau régional; b) Envisager l'utilisation de la Norme mondiale de l'UICN pour les Solutions fondées sur la nature et l'intégration des Lignes directrices associées dans l'élaboration des politiques et la prise de décisions éclairée par des données scientifiques en matière d'investissements; c) Publication des études de cas relatives aux solutions fondées sur la nature;

(MTD)/meilleures pratiques environnementales (BEP).				
Renforcer la capacité des Parties contractantes à réagir efficacement face aux incidents de pollution marine en renforçant les mécanismes sous-régionaux et régionaux ainsi que les plans d'urgence,	SANS OBJET	CAR-REMPEITC	OMI	a) Appui technique fourni aux Parties contractantes, sur demande, afin d'évaluer, préparer, adopter, mettre à jour ainsi que mettre en œuvre et tester des plans d'urgence nationaux et des accords/plans d'urgence régionaux ou sous-régionaux traitant de la préparation et de la réponse aux déversements d'hydrocarbures et de SNPD provenant de navires, de ports maritimes, d'installations de manutention et d'installations en mer ;
Soutien aux projets de gestion des déchets marins dans les aires marines protégées (AMP) en association avec les pêcheurs et en intégrant les activités de gestion des déchets marins dans les réseaux de zones marines protégées (ZMP) existants (par exemple les réseaux CaMPAM et MPACConnect).	SSFA	Institut des pêches GCFI/Partenariat GPML-Caribe	MPACConnect	b) Mise en œuvre de projets (1 ou 2) en rapport avec la gestion des déchets marins dans les AMP.
Mener des recherches sur les microplastiques et les microfibres.	SSFA	Institut des pêches GCFI/Partenariat GPML-Caribe		
2.2 Élaboration et/ou mise à jour et/ou mise en œuvre de stratégies régionales, de plans d'action, et notamment, de lignes directrices, de normes et de critères, y compris d'éventuelles modifications au Protocole LBS et à ses Annexes				
Mettre à jour les Annexes et le texte des Protocoles LBS.	FEM CReW+	Le Secrétariat	Groupe(s) de travail	a) Groupe(s) de travail créé(s) par la COP 5 et propositions de recommandations pour amendements au Protocole LBS et/ou à ses Annexes, formulées le cas échéant pour soumission à la COP 6 ; b) Recommandations portant sur les modifications relatives au Protocole LBS aux fins de faciliter une réutilisation accrue des eaux usées domestiques, y compris l'adoption de nouveaux critères ou normes pour les rejets d'eaux usées domestiques ; c) Examen, analyse et rapport en vue de l'élaboration d'une nouvelle Stratégie ou d'un nouveau Protocole sur la gestion des ressources en eau douce dans le cadre de la Convention de Carthagène

Élaborer des directives techniques pour la classification des eaux, conformément aux exigences du Protocole LBS.	FEM CReW+	Le Secrétariat	Les CAR-LBS, Groupe de travail	a) Élaboration des lignes directrices pour la classification des eaux selon le Protocole LBS (sous réserve de financement) ; b) Soutien apporté aux Parties contractantes dans la classification de leurs ressources en eau récréatives/réceptrices, sur demande (sous réserve de financement)
Promouvoir et soutenir la mise en œuvre de Stratégies régionales de réduction des déchets marins et des nutriments	AME ACP - Phase 3	Le Secrétariat	Les CAR-LBS, le Nœud régional	a) Stratégies régionales lancées et utilisées comme base d'élaboration de nouvelles propositions de projets et d'identification de nouvelles opportunités de partenariats ; b) Établissement de normes et de critères régionaux applicables aux concentrations d'azote et de phosphore dans les effluents d'eaux usées domestiques et industrielles (sous réserve de financement) ;
Soutenir la mise en œuvre de Stratégies et de Plans d'Action régionaux pertinents tels que le Plan d'action régional pour la gestion des déchets marins en Amérique centrale, la Stratégie et le Plan d'Action régionaux pour la gestion des déchets solides et le Plan d'action stratégique régional pour la gestion des ressources en eau, et notamment la gestion des eaux usées (RSAP).	AME ACP - Phase 3, FEM IWeco, FEM CReW+	Le Secrétariat	PNUE-ROLAC, CSRO, IDB, CDB, CWWA, CAWASA, CCAD, GIZ	Mise en œuvre des Stratégies et plans d'action régionaux au niveau des pays avec l'appui du Secrétariat ; (sous réserve de financement)
Soutenir l'élaboration, la mise à jour et la mise en œuvre de plans nationaux de prévention de la pollution, y compris ceux relatifs à la gestion des eaux usées, des déchets marins/plastiques et des nutriments.	AME ACP - Phase 3, FEM CREW+	Le Secrétariat	PNUE GPA	a) Mise en œuvre des Stratégies et Plans d'action nationaux avec l'appui du Secrétariat ; b) Financement durable/Plans d'affaires pour les investissements futurs dans le domaine des eaux usées ; c) Plans de gestion des eaux usées et des boues de vidange pour des pays spécifiques (sous réserve de financement) ;
2.3 Renforcer les politiques, législations et réglementations nationales en matière de prévention et de maîtrise de la pollution marine.				
Appuyer l'élaboration et/ou la mise à jour des politiques, des plans, des lois, des règlements, des normes relatives à la qualité environnementale et des critères de déversement relatifs aux eaux, aux eaux usées, aux déchets solides, aux déchets plastiques, aux polluants nutriments et aux plans d'eau récepteurs.	FEM IWeco, FEM CReW+, AME ACP - Phase 3, Projet de la coopération allemande relatif à la gestion des déchets plastiques (en gestation)	Le Secrétariat	OECO, CARPHA	a) Analyse du diagnostic effectué au niveau national, le cas échéant ; b) Élaboration de modèles de politiques, de lois et de Directives régionales ; c) Élaboration et/ou mise à jour des politiques, plans, directives, lois et/ou règlements nationaux ; d) Étude de faisabilité relative à la mise en œuvre d'un Plan régional d'installations portuaires de réception pour l'ensemble des Caraïbes La région va réduire la pollution des navires en mettant l'accent sur la réduction des déchets plastiques ; e) Élaboration et mise en œuvre des politiques et mesures réglementaires en application des mesures d'interdiction et l'identification des alternatives (sous réserve de financement) ; f) Aider les pays à définir des critères pour la sélection des sites d'enfouissement et d'autres

				options de traitement/élimination (sous réserve de financement).
Renforcer la ratification et l'application des dispositions des conventions maritimes internationales pertinentes relatives à la protection du milieu marin contre la pollution.	AME ACP - Phase 3	Le Secrétariat	CAR-REMPEITC	Soutien technique fourni au Parties contractantes, sur demande, en vue de : a) Préparer et/ou mettre à jour les politiques et/ou les cadres juridiques nationaux nécessaires à la mise en œuvre des accords pertinents tels que la Convention MARPOL et la Convention relative à la gestion des eaux de ballast ; et b) Ratifier et mettre en application les conventions maritimes internationales pertinentes relatives à la protection du milieu marin.
2.4 Mise en œuvre des projets nationaux et des projets pilotes portant sur la gestion des déchets marins, les nutriments et les eaux usées.				
Mettre en œuvre des projets nationaux/communautaires relatifs à la gestion des bassins versants, la gestion des eaux usées, la réduction des déchets marins/plastiques et nutriments, la réutilisation et le recyclage ;	AME ACP - Phase 3, German Plastics ; FEM CREW+, UNHSTF	Le Secrétariat	Les Parties contractantes, les CAR-LBS, le Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres (PNUE GPA), IDB, GIZ	a) Mise en œuvre réussie de projets nationaux et/ou communautaires b) Mise en œuvre de projets pilotes de pré-traitement des effluents industriels dans les systèmes d'eaux usées domestiques (sous réserve de financement).
Promouvoir l'utilisation de la Trousse à outils de gestion des nutriments et des Cartes de pointage décrivant la santé des écosystèmes, y compris l'Utilisation intelligente des nutriments.	AME ACP - Phase 3	Le Secrétariat	PNUE GPA - GPNM	a) Promotion de la Trousse à outils de gestion des nutriments et des Carte de pointage sanitaires des écosystèmes ; b) Mise en œuvre de projets pilotes nationaux portant sur l'utilisation de la trousse à outils mondiale de gestion des nutriments et des cartes de pointage sanitaires des écosystèmes ; (sous réserve de financement).
Élaborer des propositions de projets en phase avec les priorités définies dans la stratégie régionale du Nœud et les priorités de recherche telles que définies dans le cadre du projet CLME. Ces éléments peuvent inclure : 1) le suivi-évaluations, 2) la gestion des connaissances, 3) l'identification des technologies	SSFA	Institut des pêches GCFI/Partenariat GPML-Caribe		Propositions de projet.

appropriées, 4) l'identification et la communication des meilleures pratiques, 5) le transport des déchets marins				
2.5 Identifier et résoudre les problèmes nouveaux et émergents, le cas échéant.				
Identifier et compiler les recherches les plus récentes sur les polluants nouveaux et émergents afin de sensibiliser les Parties contractantes.	FEM IWeco	Le Secrétariat	Les CAR-LBS, le RAN	Élaboration des fiches d'informations et des notes de synthèse portant sur les polluants hautement prioritaires tels qu'identifiés par le 5 ^e STAC LBS, y compris, sans toutefois s'y limiter, l'acidification des océans, les microplastiques et les interactions entre la pollution et les Sargasses.

THÈME C : Suivi-évaluation intégré des écosystèmes				
Objectifs écologiques :				
1. La pollution d'origine tellurique et marine n'a pas d'impact majeur sur les écosystèmes côtiers et marins et la santé humaine ; 2. Les problèmes nouveaux et émergents liés à la pollution d'origine tellurique sont identifiés et traités, le cas échéant.				
Objectifs stratégiques :				
1. Maîtriser, prévenir et réduire la pollution marine provenant de sources telluriques et marines.				
Indicateurs 2021-2022 :			Cibles 2021-2022 :	
1. Nombre de pays dotés de programmes nationaux de suivi de la qualité des eaux récréatives ; 2. Nombre de pays dotés de système de classement des eaux de plaisance pour les rejets d'effluents; 3. Nombre de Formations et d'Ateliers de renforcement de capacités organisés.			1. Élaboration et/ou amélioration des programmes nationaux de suivi de la qualité des eaux récréatives par 6 pays ; 2. Mise au point des systèmes de classification des masses d'eau réceptrices dans 3 pays, conformément aux dispositions du Protocole LBS ; 3. Organisation de 3 Ateliers régionaux de renforcement des capacités.	
Principales activités	Projet(s)	Coordination	Partenaire(s)	Livrables attendus
2.1 Programmes nationaux de suivi de la pollution élaborés et/ou améliorés en vue d'y inclure les indicateurs pertinents tels que recommandés par le rapport SOCAR en ce qui concerne la pollution marine				
Appuyer l'élaboration et/ou l'amélioration de programmes nationaux de suivi de la qualité des eaux récréatives conformément aux recommandations du rapport SOCAR.	FEM IWEco, FEM CReW+, GoM	Le Secrétariat	Les CAR-LBS, le RAN, l'agence CARPHA, INVEMAR, l'AIEA, l'Institut de pêches GCFI	a) Renforcement des capacités nationales et, le cas échéant, régionales des laboratoires sur la base d'une l'évaluation des besoins ; b) Recommandations techniques en vue de l'élaboration et/ou du renforcement des programmes de suivi de la qualité des eaux récréatives au niveau national ; c) Établissement de relations avec les laboratoires régionaux afin de faciliter les tests et les analyses par les Parties contractantes ; d) Appui fourni aux pays aux fins de quantifier les rejets industriels d'azote et de phosphore ainsi que d'autres polluants (sous réserve de financement) ; e) Appui fourni aux pays pour la modélisation de la production et des flux de certains polluants, y compris l'établissement des inventaires des polluants et les études de caractérisation des déchets (sous réserve de financement).
Harmoniser et normaliser les méthodes de suivi et d'évaluation de la pollution et des déchets marins.	FEM IWEco, FEM CReW+	Le Secrétariat	Les CAR-LBS, le RAN, l'Institut GCFI, GIZ	a) Préparation de protocoles d'application des bonnes pratiques de laboratoire ; b) Mise au point des protocoles de suivi (6 maximum) spécifiques à la pollution (eutrophisation et contaminants), aux déchets marins et à l'échantillonnage, ainsi qu'à l'analyse des microplastiques ; c) Essais en situation réelle d'une approche harmonisée de suivi des déchets marins, menés dans au moins 3 pays pilotes ; d) Quantifier et suivre les impacts économiques et sanitaires de la pollution (sous réserve de financement).

2.2 Outils d'évaluation de la pollution marine (y compris des cartes, des supports infographiques et des fiches d'informations) élaborés et/ou mis à jour en ce qui concerne les principaux polluants				
Mettre à jour les fiches d'informations thématiques en s'appuyant sur le Rapport SOCAR et la Stratégie régionale de réduction des polluants nutritifs.	FEM CREW+, AME ACP - Phase 3, GEF IWeco	Le Secrétariat	Les CAR-LBS, le RAN, IDB, GIZ, OEA	Mise à jour des fiches techniques d'évaluation et élaboration des cartes de pointage à la lumière de nouvelles données issues de rapports sur la pollution et des stratégies y relatives.
Préparer des outils de formation et définir des lignes directrices en matière de Gestion intégrée des ressources en eau et des eaux usées.	FEM CREW+, Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la sécurité humaine (UNHSTF)	Le Secrétariat	IDB, GIZ, OEA, GWP Caribbean, CWWA, UN INWEH	Mise au point et diffusion des outils de formation en ligne sur la collecte des eaux de pluie.
2.3 Renforcement des capacités aux niveaux régional, sous-régional et national, y compris l'assistance technique, la formation et le renforcement des capacités.				
Soutenir les pays dans leur mise en œuvre du protocole LBS.	FEM IWeco, FEM CREW+, AME ACP - Phase 3	Le Secrétariat	Les CAR-LBS, le RAN, IDB, GIZ	a) Assistance technique fournie et renforcement des capacités en vue de soutenir la mise en œuvre du Protocole LBS ; b) Ateliers et formations aux niveaux sous-régional/régional portant sur les besoins communs en termes de renforcement des capacités et les lacunes en matière de connaissance du Protocole tellurique (LBS) Mise en œuvre du Protocole par le Parties contractantes ;
Élaborer et mettre en œuvre des programmes nationaux de formation portant sur les principaux problèmes de pollution.	FEM IWeco, FEM CREW+, AME ACP, IWLearn, UNHSTF	Le Secrétariat	Les CAR-LBS, le RAN, GIZ, IDB, CAWASA, le Partenariat mondial GWP, PNUE-Siège, OECD, l'Agence CARPHA ; L'Université UWI ; la plateforme CWWA ;	a) Élaboration d'au moins 5 activités de renforcement des capacités aux fins d'améliorer les connaissances en matière de suivi et/ou d'évaluations intégrées des écosystèmes, notamment en ce qui concerne : (1) la collecte, l'analyse et le suivi d'échantillons ; (2) l'analyse, l'évaluation et la présentation des rapports ; (3) le suivi des polluants spécifiques et de nouvelles substances présentes dans les eaux récréatives et les effluents d'eaux usées; b) Des cours de formation et d'autres orientations en matière de renforcement des capacités ont été élaborés sur des sujets transversaux concernant les PEID (tels que l'aménagement de l'espace marin en tant qu'outil de promotion des opportunités offertes par l'économie bleue) ; c) Formation intra- et interrégionale dispensée au sein des régions-PEID et entre différentes régions-PEID à travers les partenaires régionaux; d) Formation sur l'Indice d'eutrophisation côtière et la Prolifération d'algues nuisibles ; (sous réserve de

				financement); e) Formation au suivi de l'impact du ruissellement et des pratiques irrationnelles d'affectation des terres ; (sous réserve de financement) ; f) Formation à l'identification et au suivi des polluants prioritaires (sous réserve de financement).
Renforcer la collaboration avec le CAR-REMPEITC et l'OMI afin de fournir aux Parties contractantes une assistance technique relative à l'assainissement des sites contaminés par les hydrocarbures, la gestion des déchets contaminés par les hydrocarbures, l'utilisation de dispersants dans les interventions en cas de déversement d'hydrocarbures, la gestion des eaux de ballast et la gestion des déchets générés par les navires.	Gouvernement suédois ; AME ACP – Phase 3	CAR-REMPEITC	Le Secrétariat ; l'OMI	Assistance technique fournie et renforcement des capacités nationales dans les domaines suivants : a) Eaux de ballast : zones de rejet ; b) Déchets générés par les navires – MARPOL ; c) Peintures antisalissure : marinas et mouillages et d) Dragage Off-Shore (sous réserve de financement).
Mise à l'essai pilote de la méthodologie régionale harmonisée élaborée par le Nœud, et notamment en mettant éventuellement à profit les réseaux jeunesse et la société civile	SSFA	Institut des pêches GCFI/Partenariat GPML-Caribe	Clean Coast Bonaire, CYEN	Au moins 2 webinaires en ligne afin de former à l'approche harmonisée et équiper les partenaires d'exécution (par exemple, CYEN).

THÈME D. Approches de gestion écosystémiques				
Impacts à long-terme :				
<ol style="list-style-type: none"> 1. Utilisation et mise en valeur durables des ressources côtières et marines grâce à la réduction des impacts de la pollution d'origine tellurique et marine ; 2. Prise en compte des préoccupations environnementales dans les processus décisionnels relatifs à la mise en valeur et l'utilisation des ressources côtières et marines ; 3. Assurer la cohérence entre les initiatives publiques et privées d'une part et entre les décisions des pouvoirs publics qui affectent les écosystèmes côtiers et marins d'autre part ; 4. Intégration des zones des sous-programmes Pollution (LBS) et Biodiversité marine (SPAW) à travers l'approche EbM. 				
Indicateurs 2021-2022 :			Cibles 2021-2022 :	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Nombre de pays mettant en œuvre des projets appliquant la gestion fondée sur les écosystèmes (EbM) ; 2. Nombre d'études de cas et/ou de Nœuds d'expérience portant sur la gestion fondée sur les écosystèmes (EbM) ; 3. Nombre de pays bénéficiant d'outils d'aide à la prise de décision ; 4. Cours de formation/webinaires portant sur l'approche EbM ou les outils de planification intégrée connexes ; 			<ol style="list-style-type: none"> 1. Mise en œuvre de projets EbM dans 10 pays; 2. Élaboration et diffusion de quatre études de cas; 3. Intégration par 4 pays des principes EbM dans les outils nationaux d'aide à la décision ; 4. Trois Ateliers régionaux de formation/webinaires organisés ; 	
Objectifs stratégiques :				
<ol style="list-style-type: none"> 1. Réduire les pressions anthropiques/la pollution des zones côtières et marines afin de prévenir et/ou réduire leur dégradation ; 2. Assurer la préservation de l'intégrité des écosystèmes côtiers et marins à travers la maîtrise, la réduction et la prévention de la pollution marine ; 3. Adopter des mesures visant à réduire l'impact négatif des risques naturels et en particulier des changements climatiques qui peuvent exacerber l'impact des polluants ; 4. Veiller à ce que les activités menées dans les zones marines terrestres et côtières n'exacerbent pas la pollution marine. 				
Principales activités	Projet(s)	Coordination	Partenaires	Livrables attendus
Soutenir l'intégration continue des activités conjointes conçues par les sous-programmes LBS et SPAW et soutenir le renforcement des capacités.	Intégralement	Le Secrétariat	Groupes de travail, les CAR, le RAN	Projets et activités conjoints conçus et mis en œuvre ;
Soutenir l'utilisation des approches EbM à l'échelle régionale, y compris des outils tels que MSP, GIZC.	FEM IWeco, AME ACP - Phase 3, CLME+	Le Secrétariat	CARPHA, OECO	<ol style="list-style-type: none"> a) Études de cas portant sur l'EbM à la lumière des leçons tirées du projet PNUD/FEM CLME+, ainsi que d'autres projets pertinents élaborés et diffusés ; b) Renforcement de l'engagement des praticiens et des autres parties prenantes et amélioration de leur accès à l'information grâce aux outils de partage de connaissances ciblés et aux réseaux ; c) Une plus grande intégration des programmes de travail AMEP et SPAW et, sous réserve de financement, convocation d'autres réunions conjointes LBS/SPAW, élaboration des projets conjoints LBS/SPAW et mise en œuvre d'ateliers conjoints de renforcement des capacités.

Mise en œuvre des projets EbM sur le territoire de plusieurs Parties contractantes.	FEM IWeco, AME ACP - Phase 3, PROCARIBE+ (en gestation)	Le Secrétariat	CARPHA, OECO	<p>a) Réduction du stress lié à la pollution dans au moins 8 sites du projet grâce à une gestion appropriée et durable de l'eau, des terres et des interventions de gestion des écosystèmes qui tiennent compte des changements climatiques ;</p> <p>b) Multiplication des moyens de subsistance et des avantages connexes socio-économiques pour les communautés ciblées grâce à l'amélioration du fonctionnement des services écosystémiques suite à la réduction de la pollution ;</p> <p>c) Possibilités de partenariat identifiées pour des approches intégrées aux fins de gérer les Sargasses et les polluants nutritifs.</p>
Mettre en œuvre des réformes politiques, législatives et institutionnelles au profit de la gestion des ressources naturelles et la prévention de la pollution.	FEM IWeco	Le Secrétariat	CARPHA, OECO	<p>a) Renforcement des politiques et de la législation en vue d'une gestion efficace des ressources en eau, des terres et des écosystèmes, prenant en compte les changements climatiques ;</p> <p>b) Élargissement des stratégies nationales de planification du développement et les cadres de prise de décisions afin d'intégrer des éléments de gestion écosystémique (EbM), de l'aménagement des espace marins (AEM), de gestion intégrée des zones côtières (GIZC), de gestion des ressources naturelles ainsi que de prévention intégrée de la pollution et la restauration de l'habitat.</p>
Fournir une formation sur les approches et les principes spécifiques à la gestion écosystémique.	FEM IWeco, FEM CReW+	Le Secrétariat	CARPHA	Renforcement des capacités des institutions nationales et régionales et des autres parties prenantes en approches de gestion écosystémique (EbM), y compris la gestion des ressources en eau, des terres et des écosystèmes en tenant compte des changements climatiques.
Soutenir la mise au point et l'utilisation d'outils d'aide à la décision en matière de gestion fondée sur les écosystèmes (EbM).	FEM IWeco, FEM CReW+	Le Secrétariat	PNUE-Siège, IDB, GIZ	La prise de décision au niveau des politiques s'appuie sur une meilleure utilisation de la science, l'engagement des parties prenantes et l'utilisation d'outils d'aide à la décision favorisant les approches écosystémiques et tenant compte des coûts socio-économiques de la pollution sur le milieu côtier et marin.
Entreprendre une formation à l'application de la méthodologie de sélection des sites de restauration écosystémique.	Aucun	Le Secrétariat	The Ocean Foundation	Personnel national formé aux principes et aux approches écosystémiques et à l'utilisation de la méthodologie en vue d'identifier les sites potentiels pour la restauration de l'habitat et la prévention de la pollution à travers une approche écosystémique.

THÈME E. Gestion des connaissances et Informations et Communication

Objectifs stratégiques :

1. Renforcer les connaissances et la sensibilisation sur les meilleures pratiques, les enseignements tirés et les technologies appropriées en matière de maîtrise, de réduction et de prévention de la pollution marine ;
2. Compiler, analyser et présenter des données et des informations relatives à la pollution afin d'éclairer les politiques et la prise de décisions dans la grande région Caraïbes ;
3. Donner de la visibilité au Protocole LBS, à son rôle et à ses réalisations ainsi que les travaux menés par le Secrétariat, les CAR-LBS, le RAN et les Nœuds régionaux ;
4. Améliorer les rapports nationaux sur les sources, l'état, les impacts et les réponses à la pollution marine dans la grande région Caraïbes ;
5. Faciliter un plus grand engagement et un réseautage plus intégré avec les gouvernements, la Société civile, les bailleurs, la Jeunesse, le secteur privé et le grand public sur les questions relatives à la pollution marine.

Indicateurs 2021-2022 :

1. Nombre de nouveaux rapports, vidéos, fiches d'informations et publications ;
2. Nombre de communiqués de presse et d'articles portant sur l'actualité ;
3. Nombre d'événements promotionnels ;
4. Nombre d'outils d'aide à la prise de décision spécifiques à la pollution tels qu'élaborés et/ou pilotés ;

Cibles 2021-2022 :

1. 25 rapports, fiches d'informations, vidéos et/ou publications ;
2. Publication d'au moins 12 communiqués de presse et 30 articles en ligne ;
3. 30 événements/manifestations parallèles ;
4. Mise en œuvre pilote d'au moins 1 outil d'aide à la décision dans le domaine de la lutte contre la pollution.

Principales activités	Projet(s)	Coordination	Partenaires	Livrables attendus
Fournir un appui aux Parties contractantes afin de faciliter le processus national de suivi des indicateurs de pollution.	FEM IWeco, FEM CReW+, AME ACP - Phase 3	Le Secrétariat	Le Programme PNUE Mers Régionales, les accords multilatéraux sur l'environnement (AME) relatifs à la Pollution, PNUE GPA, GIZ	Soutenir les travaux des organes intergouvernementaux régionaux et ceux des agences des Nations Unies portant sur les Objectifs de développement durable pertinents (ODD 6 et 14) ainsi que les initiatives et rapports conjoints des Nations Unies élaborés sur la base des obligations de rapport régionales et/ou mondiales, y compris les AME relatifs à la pollution ;
Élaborer des produits thématiques à la lumière des conclusions du Rapport sur l'état de la zone de la Convention (SOCAR) sur la pollution marine et en s'inspirant de la Stratégie régionale de réduction des polluants nutriments.	FEM IWeco, FEM CReW+, AME ACP - Phase 3	Le Secrétariat	Les CAR-LBS, GIZ	Élaboration des fiches d'informations et des supports infographiques portant spécifiquement sur les questions liées à la pollution.
Soutenir le travail des Parties contractantes afin d'identifier les indicateurs et les cibles	FEM IWeco, FEM CReW+	Le Secrétariat	CARPHA, OECO, PNUE-Mers régionales ; CEPALC, CCAD,	a) Mise en œuvre d'un projet pilote régional de Salle de veille et d'alerte environnementale mondiale (sous réserve de financement) ; b) Élaboration/amélioration d'un ensemble d'indicateurs de base relatifs à la pollution ;

appropriés en matière de lutte contre la pollution.			CARICOM, PNUE-BRALC	
Promouvoir/Identifier les programmes de recherche et d'enseignement, en collaboration avec les institutions universitaires, en mettant l'accent sur la prévention de la pollution.	FEM IWeco	Le Secrétariat	Institut GCFI, COI-UNESCO, Partenariat mondial GWP-Caraïbes	<ul style="list-style-type: none"> a) Nouveaux partenariats établis et/ou renforcés avec des institutions universitaires et de recherche à l'effet de faciliter la recherche sur les sources et les impacts de la pollution marine, et sur les questions émergentes telles que les microplastiques et les nouveaux contaminants préoccupants dans les eaux usées ; b) Utilisation accrue de la science citoyenne en vue de sensibiliser les populations locales sur la pollution marine ; c) Participation active du Secrétariat et des CAR-LBS aux Partenariats de recherche et de gouvernance du projet FEM IWeco ; d) Élaboration du Programme de recherche sur la pollution dans le cadre du projet PNUD/FEM CLME+ activement mis en avant ;
Identifier les opportunités de consolidation des bases de données et des plates-formes d'informations nationales et/ou régionales.	FEM IWeco, CLME+, FEM CReW+	Le Secrétariat	Les CAR, GIZ, GCFI/GPML-Caribe	<ul style="list-style-type: none"> a) Opérationnalisation des plateformes régionales de partage de données et d'informations sur la pollution en mettant l'accent sur les données contenues dans l'outil SOCAR et promotion de l'intégration grâce aux données sur l'habitat marin ; b) Élaboration et présentation des rapports portant sur la plate-forme CLME+Hub, y compris la mise à jour des bases de données des Points focaux et des projets ; c) Soutien aux nouvelles plateformes/bases de données nationales, à travers la mise en place d'une plate-forme régionale de gestion intégrée des ressources en eau et des eaux usées (IWWM) ; d) Élaboration de bases de données nationales sur les installations existantes de traitement des eaux usées (sous réserve de financement) ; e) Évaluation régionale du traitement des eaux usées domestiques dans la grande région Caraïbes (sous réserve de financement) ; f) Mise à jour du portail Web du PEC afin d'y refléter son rôle de centre de documentation en matière communication sur les indicateurs de la pollution, et de rapports relatifs aux ODD spécifiques, tels que les ODD 6 et 14. Cette documentation couvre également les questions liées aux informations relatives aux options financières, aux technologies de traitement des eaux usées à petite et à grande échelle, ainsi que les politiques et pratiques relatives à la gestion des eaux usées et des ressources en eau.
Soutenir la mise en œuvre de la Stratégie de communication du Secrétariat à la Convention de Carthagène et les projets en cours d'exécution.	Intégralement	Le Secrétariat	Les CAR, GIZ, les Nœuds régionaux, les Points focaux chargés de la Communication et de l'information auprès des pays et des organismes	<ul style="list-style-type: none"> a) Mise à jour régulière du portail web du PEC et des sites dédiés à ses projets, avec publication des articles relatifs au Protocole LBS et à la pollution marine ; b) Conception et mise en œuvre d'au moins 2 campagnes de communication sur la prévention de la pollution ; c) Participation aux réunions nationales et régionales, aux expositions et aux webinaires afin de présenter les meilleures pratiques, les leçons apprises et les technologies appropriées en matière de prévention, réduction et maîtrise de la pollution dans la grande région Caraïbes ; d) Élaboration de nouvelles fiches sur la pollution, conception des notes de projet, des annonces d'intérêt public et des supports infographiques en faveur du sous-programme AMEP (en anglais, espagnol et français) ; e) Modèles de présentation standard et produits de communication relatifs au sous-programme AMEP élaborés et

				<p>diffusés à l'intention des Points focaux LBS, des CAR, des RAN et des Nœuds régionaux ;</p> <p>f) Compilation et diffusion des outils de connaissance, des études de cas et des meilleures pratiques recueillies dans le cadre des projets FEM CLME+, FEM IWEco, ainsi que d'autres projets et activités impliquant la gestion des eaux usées domestiques, la réduction des déchets marins et la gestion des polluants nutritifs ;</p> <p>g) Lancement officiel du Rapport sur l'état de la zone de la Convention (SOCAR) relatif à la pollution marine et lancement de la Stratégie régionale de réduction des nutriments ainsi que la Stratégie régionale de gestion des déchets marins ;</p> <p>h) Production et diffusion d'éléments de sensibilisation et d'information sur la pollution marine par les navires ;</p> <p>i) Contribution aux évaluations et rapports régionaux et mondiaux relatifs à la pollution marine.</p>
Faciliter l'échange de meilleures pratiques, d'enseignements tirés, de jumelages et d'expériences entre les Parties contractantes.	FEM IWEco, FEM CReW+, IWLearn	Le Secrétariat	GIZ, les CAR, les RAN, GCFI/GPML-Caribe	<p>a) Jumelage et activités de dialogue en appui à la collaboration régionale entre les PEID, à travers la coopération entre tous les domaines d'activités des projets du FEM et les pays participants ;</p> <p>b) Renforcement de la présence web et enrichissement du catalogue de ressources afin de faciliter l'échange d'informations et l'apprentissage dans l'ensemble du portefeuille- projets des PEID en appui aux régions parties à l'initiative « SAMOA, La voie à suivre » et bien au-delà.</p>
Soutenir les Journées commémoratives environnementales portant sur la pollution marine.	AME ACP - Phase 3, FEM IWEco, FEM CREW+,	Le Secrétariat	Bureau régional du PNUE, GIZ	<p>a) Soutenir trois célébrations nationales en fournissant les documents techniques et promotionnels, et en les marquant par la présence effective du Secrétariat, du CAR et/ou des RAN.</p> <p>b) Appui à l'organisation d'une célébration régionale à travers la production des documents techniques et promotionnels et en la marquant par la présence effective du Secrétariat, des CAR et/ou des RAN.</p>
Faciliter la mise en œuvre des campagnes mondiales pertinentes relatives aux polluants nutritifs, aux déchets marins et aux eaux usées au niveau régional.	FEM IWEco, FEM CReW+	Le Secrétariat	Partenariats mondiaux pour la gestion des eaux usées, des nutriments et des déchets marins. Département Communication et informations du PNUE ; GIZ	Au moins une campagne menée chaque année portant sur chacune des trois questions thématiques de pollution par les déchets marins, les nutriments et les eaux usées.
Améliorer la communication avec les Points focaux LBS et renforcer les activités de promotion à travers ceux-ci	Intégralement	Le Secrétariat	Les CAR	<p>a) Conception des bulletins d'information/bulletins d'information numériques et diffusion trimestrielle auprès des points focaux ;</p> <p>b) Organisation d'au moins 3 webinaires chaque année en lien avec les travaux du Protocole LBS et du Protocole relatif aux déversements d'hydrocarbures ;</p>

Événements organisés en vue de valoriser les meilleures pratiques régionales : Atelier solutions intersectorielles face aux défis des équipements ALDFG et Session spéciale sur le défis ALDFG	Réduire les pertes d'équipement de pêche et les impacts liés aux équipements de pêche abandonnés, perdus ou rejetés (ALDFG) sur l'environnement marin de la grande région Caraïbes	Institut des pêches GCFI/Partenariat GPML-Caribe	GGGI	Rapport d'atelier détaillant les conclusions des différentes activités en ce qui concerne les solutions intersectorielles et l'atelier sur le Cadre de meilleures pratiques (BPF).
Fournir un soutien continu en vue des préparatifs de la 7 ^e Conférence internationale sur les débris marins (7IMDC), et notamment à la coordination de la conférence, la gestion des mécénats et l'aspect communication-informations.	SSFA	Institut des pêches GCFI/Partenariat GPML-Caribe		Créer le cadre nécessaire en vue d'assurer la préparation d'un accompagnement efficace de la 7IMDC le cas échéant. Cette préparation pourrait inclure la collecte des abrégés et le recueil des parrainages, la distribution des fonds à la demande des organisateurs de la 7IMDC, l'assistance dans les aspects liés aux voyages et toute autre activité de coordination logistique nécessaire. Dans le cadre de la 7IMDC, la documentation relative à la communication et à l'information sera également préparée et mise à disposition, à la demande des organisateurs.
Mettre en œuvre le projet de réduction des équipements ALDFG dans 2 pays des Caraïbes grâce à la mise au point et à la distribution de produits de communication et d'informations qui traiteraient des mesures visant à réduire les équipements ALDFG.	SSFA	Institut des pêches GCFI/Partenariat GPML-Caribe		Conception et développement de fiches d'information en plusieurs langues portant sur les ALDFG et distribution aux coopératives de pêche et aux bureaux de pêche.

Organiser des ateliers, mettre au point des produits de communication et d'informations et préparer des échanges afin de promouvoir les activités relatives aux Mers régionales qui intègrent les aspects biodiversité, conservation des habitats et pollution. Les activités seront menées en collaboration avec des partenaires (tels qu'OSPAR).	SSFA	Institut des pêches GCFI/Partenariat GPML-Caribe		Rapports d'atelier et supports de communication.
Mettre en œuvre des campagnes sur les médias sociaux à l'effet de sensibiliser et d'encourager le changement de comportement, à l'instar des initiatives Plastic Free July et Plastic Free Christmas.	SANS OBJET	Institut des pêches GCFI/Partenariat GPML-Caribe	Le Secrétariat	Supports de communication.